

La liste des documents à fournir

- Une carte d'identité, un passeport, une carte de séjour;
- Votre carte d'étudiant ou votre certificat de scolarité (si vous êtes étudiant)
- Les revenus
- Les trois derniers bulletins de salaire ou celui de vos garants
- La déclaration d'impôt sur le revenu ou celui de vos garants
- Le contrat de travail ou une attestation d'embauche ou celui de vos garants
- L'avis d'imposition, notamment pour les professions libérales et les gérants de société ;
- Les dernières quittances de votre précédent logement ;
- La dernière facture EDF;
- Un Relevé d'identité bancaire (RIB).

Il est demandé 2 mois de caution, un mois de loyer, 80 euro pour le ménage et une assurance.